



SHALSHELET NEWS



Chabbat
Vayakèl-Pékoudé
Ha'hodech
21 mars 2020
25 Adar 5780

La Parole du Rav Brand

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17:10	18:28
Paris	18:45	19:53
Marseille	18:32	19:35
Lyon	18:35	19:39
Strasbourg	18:24	19:31

N°180

Pour aller plus loin...

- 1) Pour quelles raisons Moché fit assembler les Béné Israël spécialement au moment où il descendait du mont Sinaï (le lendemain de Kippour) et pas avant (35-1) ? (Or H'a'haïm Hakadosh, Min'ha Béloula)
- 2) A quel enseignement la Torah fait-elle allusion à travers le terme « Vayakèl » (35-1) ? (Rabbénu Ephraïm par le 'Hida, kissé David 2-drouch 24-p.441)
- 3) Pour quelles raisons la Torah précise-t-elle que la térouma prélevée pour Hachem doit provenir de ce qui est « à vous » (méitékhem) (35-5) ? (Kéli yakar)
- 4) Quelle est exactement l'intention du passouk (35-25) déclarant : « et toute femme sage de cœur fila de ses mains » ? (Malbim)
- 5) Qu'est-ce que les Béné Israël doivent regarder de particulier ? (Maharil Diskin)
- 6) Que s'est-il passé pour les Béné Israël une fois que ces derniers eurent regagné leurs tentes après la construction du Michkan (36-6) ? (Traité Moed Katan 9a)
- 7) Que firent les Béné Israël de la térouma qui « resta en plus » (véhotère, 36-7) ? ('Hatam Sofer)

Yaacov Guetta

« **Voici les comptes du Tabernacle, du Tabernacle d'Assignation, révisés, d'après l'ordre de Moché, par les soins des Lévités, sous la direction d'Itamar, fils de Aharon le Cohen** », (Chémot, 38,21).

Moché avec Itamar ont livré les comptes exacts des dons. « L'homme qui entre dans le trésor du Temple pour prendre de l'argent pour les sacrifices, ne sera pas vêtu d'habits avec doublure... Car l'homme doit s'acquitter vis-à-vis des hommes de la manière qu'il doit s'acquitter vis-à-vis de D-ieu », (Chékalim, 3,2). Moché « jouissait d'une confiance totale chez D-ieu », (Bamidbar, 12,7) ; pourtant, il présenta les comptes devant les juifs (Chémot Raba, 51, 1-2). L'argent qu'on donne à la tsédaka doit avoir été gagné honnêtement. Dans le cas contraire, on risque de perdre le mérite, à l'image de celui qui tue ou blesse autrui, où la Torah dit : « Mais s'il y a un accident [et la femme frappée meurt], tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure » (Chémot 21,23-26). Etant donné que celui qui tue autrui sera mis à mort, n'aurait-il pas été plus juste de dire : « Tu prendras vie pour vie » et non « Tu donneras vie pour vie » ? Pour les blessures, l'expression : « Tu donneras... œil pour œil... » signifie qu'on devra donner au blessé le prix de son œil, de sa dent et de sa main. Mais concernant le meurtre, l'assassin doit mourir, et il n'est pas permis d'accepter un dédommagement : « Vous n'accepterez point d'argent en guise d'expiation pour la vie d'un meurtrier qui mérite la mort, car il sera puni de mort » (Bamidbar 35,31) ! Après la mort, l'âme de l'homme se présente devant le Tribunal céleste. Elle apporte ses actions, bonnes ou moins bonnes, et selon leur nombre, son sort est décidé : soit il entrera immédiatement au Gan Eden, soit il passera d'abord par le Guéhinom. Il se peut aussi qu'il retourne sur terre ou qu'il soit condamné à une autre peine. A une personne assassinée manqueront les bonnes actions qu'elle était appelée à accomplir. L'assassin sera mis à mort, afin que

son âme se présente également devant le Tribunal céleste. Il verra alors ses propres mitsvot virées sur le compte de la personne tuée, pour compenser ce manque. Ceci ressort du verset cité : « Mais s'il y a un accident tu donneras vie pour vie. » Le Tribunal céleste obligera l'assassin à donner son âme, les mitsvot qu'elle a accumulées, au crédit de la personne tuée. Le même principe s'applique concernant les blessures. Ruben a perdu l'usage d'un œil, d'une main, d'un pied... A cause de Simon, ces membres ne pourront pas accomplir des mitsvot. La Torah ordonne alors : « Tu donneras... œil pour œil, dent pour dent, main pour main... ». Si Simon donne à Ruben dans ce monde une somme d'argent, correspondant à la valeur du membre manquant, elle l'aidera à faire de bonnes actions, et Simon sera absout. En revanche, s'il ne le dédommage pas, Simon, après sa mort, devra rendre des comptes pour les mitsvot qui manqueraient à Ruben à cause de sa blessure. C'est pour cela que les Sages disent : « Puisque D-ieu cherche à donner des mérites aux juifs, Il leur a multiplié les mitsvot » (Makot 23b). Grâce à la multiplication de mitsvot, il a encore une chance que quelques-unes lui restent... Si Simon vole de l'argent à Ruben et ne le lui rembourse pas, quand bien même le donnerait-il à la Tsédaka, il ne profitera pas dans le monde futur de cette mitsva ; elle sera créditée sur le compte de Ruben, le propriétaire... Voici un enseignement : « Un sage, après avoir été à l'article de la mort, revint à la vie. Il raconta alors à son père avoir vu le monde futur, un monde à l'envers. Les hommes riches et respectés dans ce monde étaient là-haut aux dernières places, les pauvres et méprisés dans ce monde étaient là-haut les plus respectés. Son père lui dit : le monde en haut est juste, et c'est le monde ici-bas qui est renversé » (Baba Batra 10b). En fait, ceux qui se sont enrichis dans ce monde sur le compte d'autrui donneront leurs mitsvot à ceux qu'ils ont dépouillés, et ainsi les pauvres ici seront les riches en haut.

Rav Yehiel Brand

Valeurs immuables

« **Voici les choses que Hachem a ordonné de faire : Six jours durant [...] le jour du Chabbat.** » (Chémot 35,1-3)

Il s'agit des différents travaux nécessaires pour la construction du Tabernacle. Par exégèse, les Sages déduisent de cette expression qu'il s'agit de 39 catégories de travaux. Ils

déduisent également de la juxtaposition de ces travaux avec les deux versets suivants ayant trait au Chabbat, que les 39 catégories de travaux du Tabernacle sont celles qui sont interdites le Chabbat. Comme le font remarquer les commentateurs, cela doit être pour nous un cadre de référence permanent : un travail n'a de valeur que s'il peut servir un objectif sacré aussi bien que profane ; sinon, il est foncièrement futile. La Torah nous enseigne ainsi que ce sont précisément les actes créatifs utilisés dans le monde physique qui sont utilisés pour créer une résidence pour la sainteté.

La Paracha en Résumé

- Après l'explication de la construction du Michkan dans ses détails, Hachem consacre deux Parachiyot dans Sa Torah pour répéter toujours en détail, la construction du Michkan.
- Hachem annonce à Moché que le 1er Nissan 2449, le Michkan sera érigé. Aharon y sera oint comme Cohen Gadol et sa génération héritera de la sainteté du Cohen à jamais.
- Le 1er Nissan, le Michkan fut érigé, tout entra dans l'ordre et le service débuta.
- Hachem fit descendre Sa présence dans le monde, dans le Ohel Moed (Saint des Saints). Moché ne pouvait y entrer, tellement la Présence Divine y était importante.



Enigmes



Enigme 1 : Dans quel(s) livre(s) du Tanakh, le nom de D. n'est pas mentionné ?

Enigme 2 : Une chenille veut monter le long d'un mur de 10 mètres de haut, mais celle-ci est malade alors elle monte 3 mètres le jour et descend 2 mètres la nuit. Combien de journées lui faudra-t-il pour monter le mur ?

Ce feuillet est offert pour la Réfoua chéléma de Ethel bat David et de Esther-Hanna bat rivka parmi tous les malades du klal Israël

Vous appréciez Shalshelet News ? Alors soutenez sa parution en dédiant un numéro.
contactez-nous :
Shalshelet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

A) Celui qui a été appelé au sefer Torah et a récité les brakhot à voix basse est-il acquitté ?

B) Que faire si ce dernier s'est interrompu après avoir récité les bénédictions alors que le Chalia'h tsibour n'avait pas encore entamé la lecture de la Torah ?

A) Selon certains Richonim on sera acquitté à postériori (Rabbi Eliezer De Mets; Rabbénou Ye'hïel...). Selon d'autres Richonim on ne sera pas acquitté et il faudra alors réciter de nouveau les bénédictions (Rabénou Yona ; Meiri ; Orhot Hayim ...). En pratique, la halakha à suivre est que l'on ne recommencera pas les bénédictions suivant le principe de Safek berakhot lehakel [Beour halakha 139].

Cependant, il va de soi qu'à priori il faudra impérativement réciter les brakhot de la Torah à voix haute et de manière à être entendu par toute l'assemblée. De plus, il est rapporté dans le sefer hassadim que celui qui fait à voix basse est appelé un voleur ! En effet, ce dernier vole le "amen" que le kahal est censé répondre. Aussi, il est à noter que selon certains avis, le fait de répondre amen aux brakhot le chabbat est comptabilisé dans le compte des 100 brakhot quotidiennes [voir Michna beroura 284,6].

B) Le Ch. Aroukh rapporte que dans ce cas-là, on devra recommencer la brakha et cela même s'il a prononcé un seul mot. En effet, toute interruption entre la brakha et le début de l'accomplissement de la Mitsva invalide celle-ci. Cependant, dans le cas où l'interruption était liée à la lecture de la paracha (par exemple le fait de demander: c'est où ?...) on ne reprendra pas la brakha. Mais a priori, il faudra éviter toute interruption même s'il s'agit d'une parole liée à la lecture de la montée [Ch. Aroukh O.H 140,2; Halakha beroura 140,6].

David Cohen

Aire de Jeu

Charade

Mon 1er est un support de la marche,
Mon 2nd ne se trouve que dans les contes,
Mon 3ème ne déteste pas,
Mon tout sert à atteindre des sommets.

Jeu de mots

Un paradoxe du système judiciaire : éteindre son téléphone en cour d'appel.

Devinettes

- 1) En dehors du Michkan à proprement dit, qu'est-ce que la Torah, dans notre paracha, appelle aussi « michkan » ? (Rachi, 35,11)
- 2) Quel mot dans la même passouk est « décliné » à la fois au masculin et au féminin ? (Rachi, 35-17)
- 3) En dehors des habits du Cohen, qu'est-ce que la Torah appelle aussi « bigdei assérade » ? (Rachi, 35-19)
- 4) Au début de la paracha Pekoudé, la Torah répète deux fois le mot « Michkan ». Pourquoi ? (Rachi, 38-21)
- 5) Pourquoi le Michkan est-il qualifié de « Michkan de témoignage ». Témoignage de quoi ? (Rachi, 38-21)

Réponses Ki Tissa N°179

Enigme 1: Sur les mots : .(31,18) יתן אל משה ככלתו לדבר אתו Rachi explique : de la même façon qu'une Kala se maquille avec 24 maquillages, de la même façon un Talmid Hakham doit connaître parfaitement les 24 livres du Tanakh.

Enigme 2: Oui et non ! Le mot "introuvable" vérifie les conditions énoncées...

Rébus: בְּצִלְאֵל בֶּן-אוּרִי בֶן-חוּר

Bêêh / t' / Sale / Ailes-Benne / Houx / Riz / Ben / n' / Our

- 4) Ce passouk vient nous enseigner et inclure que même les femmes riches du klal Israël ayant à leur service des servantes susceptibles de filer pour elles, ont voulu délibérément filer elles-mêmes des broderies consacrées au Michkan, afin d'obtenir le mérite de cette Mitsva.
- 5) Il est écrit (35-30) : « regardez, Hachem a appelé par nom, Betsalel fils de Ouri fils de 'Hour ». Moché leur dit : « regardez » et rappelez-vous que c'est par le fait de 'Hour, le grand père de Betsalel qui a été tué et est mort en kidouch Hachem, en voulant empêcher la faute du veau d'or, que son petit-fils a eu le mérite de recevoir la sagesse pour construire le Michkan.
- 6) Leurs femmes tombèrent toutes enceintes d'un garçon.
- 7) Ils construisirent avec le reste, un Beth Hamidrach.

Réponses aux questions

1) a- Hachem fit que lorsqu'ils virent le visage rayonnant de lumière de Moché descendant du mont Sinai, ils craignirent de s'en approcher, si bien que ce dernier dut les rassembler autour de lui.

b- Afin que ce rassemblement kadosh puisse leur permettre d'expier la faute du veau d'or lors de laquelle il est écrit : « le peuple s'assembla autour d'Aharon » (32-1).

2) La guématría de « vayakèl » est égale à celle du mot « mikvé » (151), pour faire ainsi allusion que le rassemblement et l'union du klal Israël autour des paroles de la Torah le purifie, à l'instar du mikvé.

3) a- Pour bien mettre l'accent sur le fait que votre térouma ne doit pas être issue d'un vol.

b- Pour enseigner que vous devez donner la térouma non pas parce que vous avez vu quelqu'un donner (donc par imitation), mais de votre propre initiative et motivation.

Rébus



La voie de Chemouel

La dernière prophétie de Chemouel

S'il est vrai que le prophète Chemouel eut un parcours exemplaire, comparé à quelques-uns de ses prédécesseurs, ses derniers jours furent néanmoins marqués par les échecs. En effet, tous ceux qu'il a établis au pouvoir ont failli à leur tâche. Ses propres fils échouèrent ainsi à lui succéder. Idem pour Chaoul qui ne respecta pas ses consignes. Mais ce dernier était bien décidé à conserver sa place, quitte à éliminer toute concurrence. Il parcourut ainsi plus de la moitié du territoire dans l'espoir de mettre la main sur David, le considérant comme son rival. Ironie du sort, Chaoul ne savait même pas que celui qu'il pourchassait avait effectivement été choisi pour le remplacer. Il était simplement guidé par sa jalousie. Et alors qu'il touchait au but dans le désert de

Maon, ayant finalement réussi à encercler son ennemi, Chaoul fut retardé par l'intervention d'un ange. David put donc s'enfuir en extrême avant de trouver refuge dans une caverne d'Ein-Guédi. Sur place, ce dernier verra enfin une occasion de mettre fin à son calvaire tout en évitant de verser la moindre goutte de sang. Car sans s'en rendre compte, le roi déchu s'était aventuré seul dans cette même grotte pour y faire ses besoins. Il ne remarqua même pas la présence de son gendre, tant il était affairé. David en profita donc pour se rapprocher furtivement de Chaoul et il réussit à découper subrepticement un pan de son vêtement. Il attendit ensuite que le souverain ressorte avant de l'apostropher et lui montrer ce qu'il venait de lui prendre. Il pensait tenir là une preuve indiscutable contre ses détracteurs, en particulier Doèg, qui l'accusaient de vouloir porter préjudice à Chaoul. Le Malbim et le Ben Yéhoyada expliquent que ce

morceau de tissu démontrait bien que David se trouvait lui aussi dans la caverne. Et vu la discrétion dont il avait fait preuve, il aurait très bien pu occire le roi sans que celui-ci n'oppose la moindre résistance. De cette façon, David réussit à convaincre Chaoul de sa bonne foi, ayant refusé de porter atteinte à son poursuivant alors qu'il en avait le pouvoir. Ce dernier prit également conscience que son intuition était bonne. David sera bien son successeur : il a réalisé la prédiction de Chemouel en déchirant une partie de son vêtement et deviendra donc le prochain roi d'Israël. Cependant, si ce discours apaisa Chaoul, qui permit à David de repartir en paix, il en fut tout autrement pour Avner, son général des armées. Il parvint finalement à convaincre son maître que sa tenue avait dû se rapiécer sur la route ce qui remettait tout en question.

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Le mouvement de Shabetaï Tzvi (partie 1 sur 2)

Jeunesse :

Shabetaï Tzvi est né en 1626 à Smyrne dans l'Empire ottoman (actuellement Izmir, en Turquie). Il a été l'élève de Rabbi Yossef Eskafa, le grand-rabbin d'Izmir auprès duquel il reçoit une éducation biblique, talmudique et kabbalistique. À 18 ans, il était déjà considéré comme un grand kabbaliste.

Un contexte favorable aux messianismes :

1648 est l'année des pogroms du Cosaque ukrainien Bogdan Chmielnicki, qui voient l'extermination de dizaines de milliers de Juifs. Puis, chassés d'Espagne, des marranes séfarades, Juifs convertis de force au catholicisme, se réfugient à Amsterdam où la tolérance religieuse leur permet de retrouver leurs racines juives. Ce contexte, ainsi que l'influence de la Kabbala née à Safed, sont des éléments qui pourraient expliquer le succès que rencontrera Shabetaï Tzvi.

Création et développement du mouvement :

Shabetaï Tzvi se proclama Messie en 1648, à l'âge

de 22 ans. Il s'appuyait sur une soi-disant interprétation du Zohar, selon laquelle l'année 1648 devait voir la Délivrance du peuple juif. Naquit dès lors un schisme profond au sein du judaïsme. Au début, son succès fut limité si bien que ses prétentions messianiques lui valurent le 'herem (sorte de bannissement de la communauté juive), lui et ses partisans furent bannis de Smyrne. Après quelques années, ils s'installèrent à Constantinople (l'actuelle Istanbul en Turquie). Shabetaï y rencontra Abraham HaYakini (disciple de Rabbi Yossef di Trani) qui l'accepta comme Messie, et affirma même détenir une ancienne prédiction hébraïque annonçant la naissance d'un Messie nommé Shabetaï, fils de Mordekhaï Tzvi, en l'an 1626. Avec cet important soutien, Shabetaï s'installa à Salonique (dans l'actuelle Grèce). C'était alors un important centre juif kabbaliste, et il y développa un fort prosélytisme centré sur sa propre messianité. Il semble y avoir rencontré un important succès dans les milieux juifs. Il finit cependant par être expulsé par les autorités rabbiniques de la ville. Il s'installa ensuite au Caire, en Égypte, et y resta entre 1660 et 1662. Il y gagna à sa cause une personnalité juive influente et très

riche, Raphaël Yossef d'Alep. Ce dernier mit une partie de sa fortune à sa disposition, lui permettant de développer ses activités. En 1663, Shabetaï Tzvi s'installa à Jérusalem, puis revint au Caire, où il obtint de son mécène des sommes nécessaires pour la communauté de Jérusalem, ce qui semble avoir accru son prestige. Après son mariage, il revint en Terre Sainte, où il rencontra Nathan Binyamin Levi, dit Nathan de Gaza, qui devint rapidement son bras droit.

Jusqu'alors meneur d'un petit groupe suspect aux yeux des rabbanim, il obtint à compter de 1663 un retentissement croissant à travers le monde juif. En 1665, Nathan de Gaza annonça que l'année suivante verrait le début de l'ère messianique et que Shabetaï Tzvi ramènerait les dix tribus perdues d'Israël en Terre sainte. L'exaltation religieuse atteignit son comble dans des masses juives souvent misérables et ignorantes, rêvant d'une libération et d'une vie transfigurée. À l'inverse, les autorités rabbiniques restaient généralement réticentes ou hostiles. En 1665, Shabetaï Tzvi fut reçu comme le Messie par les Juifs d'Alep, puis de Smyrne, sa ville natale. Son pouvoir sur les masses juives devenait immense...

David Lasry

Le monde de l'action

La paracha de la semaine principalement centrée autour de la construction du michkane débute cependant par le commandement du Chabbat. Rachi explique que cela vient nous apprendre que malgré l'importance de la construction du michkane, celle-ci ne devait pas repousser l'arrêt de toute activité pendant le Chabbat.

Nous pouvons nous interroger, comment se fait-il que la construction du Tabernacle soit mise entre parenthèse pendant Chabbat alors que le service du Temple était fonctionnel également durant le Chabbat ?

Afin de nous éclairer à ce sujet, penchons-nous sur un événement qui eut lieu au moment du don de la Torah. A ce moment, Israël proclama : "naassé vénichma", "nous ferons et comprendrons". Suite à cela, des anges descendirent nous couronner de deux couronnes une pour chacun de ces termes. Puis, suite à la faute du veau d'or, ces couronnes nous furent reprises.

Le Ben Ich Haï nous explique que même si les deux couronnes sont intrinsèquement liées et c'est la raison pour laquelle les deux nous ont été retirées simultanément, en réalité le peuple ne transgressa que son engagement concernant l'application de la Torah et non pas son engagement à l'étudier.

En conséquence, Hachem donna au bné Israël la mitsva de construire le michkan afin d'expié cette faute. Ceci ayant pour but de matérialiser dans le

monde de l'action tout ce qui jusqu'alors se rapportait essentiellement au domaine de la spiritualité. (Ainsi les versets se rapportant aux injonctions concernant l'établissement du michkan débutent par « et tu feras » mettant l'accent sur le monde de l'action et de l'application).

Cependant, le Ben Ich Haï nous rapporte qu'il existe un moment particulier où nous sont restituées nos couronnes. Cet événement étant le Chabbat et la couronne étant la symbolique de ce qu'est la néchama yétéra (l'âme supplémentaire qui nous est greffé durant le Chabbat).

Cette singularité du Chabbat peut s'expliquer de la manière suivante : Hachem nous dit : six jours tu feras tout ton travail et le septième sera Chabbat. Autrement dit, le monde de l'action doit être achevé (et non pas suspendu) au bout de ses six jours afin de permettre la consécration du spirituel en harmonie avec une matérialité enfin complétée.

Or, si nous admettons que le Chabbat le monde de l'action atteint une forme de plénitude, nous comprenons aisément qu'il ne peut plus nous être demandé de combler la moindre de nos lacunes dans ce domaine et de ce fait nous méritons que nous soient rendues nos couronnes.

Il en va de même pour ce qui se rapporte au michkan. Puisque nous avons établi que sa construction venait contrebalancer un manquement de notre engagement dans le monde de l'application matériel, il est tout à fait logique que celle-ci soit mise à l'arrêt lorsque ce monde en question doit être considéré comme parachevé.

G.N

Le Ridbaz et l'entrée de Chabbat

On raconte sur le Ridbaz qu'un jour il est tombé gravement malade. Les meilleurs médecins furent appelés à son chevet mais chacun, à son tour, diagnostiqua une fin très proche et ne lui laissait que peu de temps à vivre. Mais étonnamment, après quelques jours, on put le voir marcher tranquillement dans les rues de sa ville. Il raconta qu'il revenait de loin. Effectivement, il était monté

au Ciel et Hachem l'avait jugé.

Il argua pour sa défense qu'il avait étudié durant sa vie malgré la misère, son père avait même vendu le seul chauffage qu'il possédait afin de payer son professeur. Mais son argument fut refusé. Des anges vinrent apporter son commentaire sur le Yérouchalmi mais là encore, cela ne suffit pas pour lui redonner la vie. Enfin, un ange vint et raconta que le Rav avait l'habitude de dresser la table de Chabbat quelques heures avant

son entrée en l'honneur du saint Chabbat. Hakadoch Baroukh Hou accepta alors l'argument et lui donna encore des années de vie. En acceptant le Chabbat plus tôt, nous avons la certitude d'apporter la brakha dans nos maisons. Le Peri Mégadim (256) promet que pour celui qui rajoute du Chabbat sur les jours 'Hol, on lui ajoutera des années de vie.

Yoav Gueitz

La maison d'Hachem

Bonjour les amis, merci d'être revenus pour cette nouvelle séance au Beth Hamikdash. Après que nous eûmes visité l'intégralité de la maison d'Hachem, nous allons maintenant discuter de quelques lois et ustensiles du Beth Hamikdash.

(Réouven) Nous n'avons pas terminé la visite, me semble-t-il Mr Cohen !

(Evyatar) En effet cher ami, nous nous sommes arrêtés à la visite du Saint, car nous ne pouvons pas entrer dans le Saint des Saints. Aucun homme n'y entre, si ce n'est le Cohen Gadol, le jour de Kippour.

(Réouven) Une aussi grande sainteté dans un endroit si étroit ?

(Evyatar) Cela vient sans doute nous apprendre une

leçon. Hachem nous enseigne à travers cet emplacement, que ce n'est pas la taille qui compte. La sainteté est essentielle, car aucun humain n'est à même de venir « rendre visite » à Hachem à cause de ses faiblesses matérielles. En ne distribuant aucun visa d'entrée, cette pièce renferme des mystères profonds pour tout un peuple extrêmement curieux mais également très respectueux de cette loi inviolable.

Passons à la suite, comme vous le savez, il existe une huile d'onction. Cette huile d'onction servait à oindre le Cohen gadol, les rois de la descendance de David, ainsi que le Cohen responsable de la guerre. Nous ne l'avons malheureusement plus, mais ça ne date pas d'hier. Elle fut cachée par le prophète

Jérémie, peu avant la destruction du premier Temple. Il cacha également l'Arche Sainte ainsi que le flacon de Manne, que Aharon avait rempli à l'époque du désert. Elle fut confectionnée par Moché lui-même et jamais personne n'en a refait une autre. Depuis la construction du second Temple, le Cohen Gadol n'ayant pas été oint, n'était reconnaissable que grâce à ses 8 vêtements.

Le roi héritier du royaume paternel, n'était pas oint habituellement. N'étaient oints uniquement les rois nommés dans la « discorde ». Chlomo a vu son trône remis en question par son grand demi-frère Adoniya et fut donc oint sur le fleuve, afin de retirer tout soupçon pouvant venir d'une partie du peuple.

Moché Uzan

La Paracha de Pékoudé commence par le bilan que Moché effectue de toutes les sommes ramassées pour la fabrication du Michkan, ainsi que l'utilisation faite de chaque gramme d'or, d'argent et de cuivre. Le Midrach Raba demande : "Pourquoi Moché a-t-il eu besoin de se plier à cet exercice ? Hachem ne l'a-t-il pas appelé "mon fidèle serviteur" !"

Le Midrach répond que Moché entendait des remarques courir à son sujet. L'un disait : « Ces derniers temps le cou du fils d'Amram est bien gras ». Un autre lui répondait : « Ce n'est pas étonnant, il est responsable de tout l'argent du Michkan ! » Moché promet alors que dès l'achèvement du Michkan, il rendra un compte exact de la manière dont l'argent a été utilisé.

Le Béer Yossef fait remarquer combien cette remarque était incongrue.

Soupçonner Moché d'avoir volé et donc de ne pas reconnaître la Présence Divine alors qu'il a lui-même parlé à Hachem à de nombreuses reprises, est tout simplement impensable voire risible. Mais la moquerie, un des aspects de la parole les plus perniciose, a cette force de faire accepter les scénarios les plus loufoques. D'autant plus que le Midrach ne décrit pas seulement la rêverie d'un marginal mais bien une discussion entre deux personnes. Cette moquerie alimentait donc les discussions du peuple !

La moquerie est l'expression de cette haine gratuite qui peut animer chaque personne.

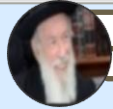
Le Hafets Haïm introduit son livre sur le Lachon

ara en rappelant que le Beth Hamikdash a été détruit à cause de la haine gratuite et donc du Lachon ara. Si nous espérons à chaque instant qu'Hachem mette fin à cet exil, nous devons tout au moins nous efforcer de réparer ce qui en a été la cause.

Le Hafets Haïm (Klal 1,7) rapporte le Midrach qui dit qu'à chaque instant où un homme met un frein à sa bouche (pour ne pas dire de mauvaise parole), il mérite une lumière divine à laquelle même les anges ne peuvent espérer.

Aujourd'hui plus que jamais notre parole doit être porteuse d'encouragement, d'espoir, de réconfort et de chaleur.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Aviel est un Juif heureux. Il a acquis au fur et à mesure des années plusieurs appartements qu'il loue aujourd'hui, ce qui lui permet de pouvoir étudier à plein temps sans se soucier de sa Parnassa. Un beau jour, son ami Eliezer lui demande de lui trouver un appartement pour lui et sa famille. Cela tombe bien : un de ses locataires vient de quitter une de ses maisons et il la loue pour 6000 Shekels par mois avec la condition qu'il paye en espèce. Le premier mois terminé, Eliezer vient le trouver dès le premier du mois suivant pour lui régler les 6000 Shekels en main propre avec un grand sourire. Les mois se suivent et se ressemblent jusqu'au jour où Aviel patiente toute la matinée et ne voit pas venir son locataire. Le soir-même, étonné, il vérifie sa boîte aux lettres avant de téléphoner à son ami. Effectivement, il trouve à l'intérieur une enveloppe avec 6000 Shekels sonnante et rébuchante. Aviel est rassuré et ne dit rien à son ami. La transaction se passe ainsi les deux mois suivants. Mais le quatrième mois, en rentrant du Beth Hamidrach, Aviel manque de tomber à la renverse à la vision de sa boîte aux lettres. Celle-ci a été ouverte par effraction et se trouve être vide. Il appelle immédiatement Eliezer et lui demande s'il a mis l'argent ce matin à l'intérieur. Celui-ci ne tarde pas à lui répondre par l'affirmative. Aviel l'informe donc qu'il a été volé, il lui demande donc de le payer à nouveau. Eliezer rétorque que les trois derniers mois il l'a payé ainsi et Aviel semblait être d'accord puisqu'il ne lui a rien dit, il argue donc que dès l'enveloppe posée dans sa boîte aux lettres elle est sous sa responsabilité. Aviel rétorque qu'il est simplement inconscient de laisser une telle somme dans un tel endroit et c'est simplement parce que l'argent lui était arrivé entre les mains qu'il ne lui avait rien dit. Qui a raison ?

Il semblerait qu'Eliezer ne soit pas 'Hayav de repayer puisque cela fait trois fois qu'il agit de la sorte et qu'Aviel ne lui a rien dit, il a une 'Hazaka (force de présomption) comme quoi il était d'accord. Le Choul'han Aroukh (H" M 120,1) tranche que l'emprunteur est responsable de l'argent jusqu'à qu'il le donne dans les mains du prêteur ou de son envoyé. Il rajoute que même s'il le jette devant le prêteur et qu'il se soit perdu il sera 'Hayav et cela même si celui-ci lui demande de le lui jeter. Le seul cas où il serait Patour est si le prêteur lui dit « jette-le moi et tu ne seras pas responsable s'il se perd ». On pourrait donc imaginer qu'Eliezer est 'Hayav car Aviel, même en lui disant de mettre l'enveloppe dans la boîte aux lettres, ne lui a pas ajouté le fait qu'il le rendra en cela exempt de payer si elle se perd. Mais le Rav Zilberstein explique qu'il existe une différence. Il est évident que lorsqu'Aviel « demande » ou plutôt autorise Eliezer à placer l'enveloppe dans sa boîte aux lettres (en ne disant rien à trois reprises) il ne lui demande pas de rester devant jusqu'à qu'il vienne lui-même la récupérer. Cela revient donc à lui dire qu'il le rend Patour dès l'instant où l'enveloppe est jetée dans la boîte. Le Rav ajoute que le Aroukh Hashoul'han écrit que le prêteur est exempt dès l'instant où il rend l'argent dans les mains du prêteur ou bien le dépose dans sa maison ou sa propriété. Eliezer sera donc bien Patour de repayer son loyer.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« et Betsalel fils d'Ouri fils de 'Hour de la tribu de Yéhouda a fait tout ce que Hachem a ordonné à Moshé » (38,22)

Du fait qu'il ne soit pas écrit « tout ce que Moshé lui a ordonné », Rachi déduit que même les choses que Moshé n'a pas dites à Betsalel, ce dernier a su que Hachem les avait ordonnées à Moshé et Rachi explique : « Lorsque Moshé a ordonné à Betsalel de faire d'abord les ustensiles et après le Mishkan, Betsalel dit à Moshé : L'habitude du monde c'est de faire d'abord la maison et ensuite les ustensiles pour pouvoir les déposer dans la maison. Il lui dit : Ainsi j'ai entendu de Hakadoch Baroukh Hou. Moshé lui dit : À l'ombre d'Hachem tu étais car oui c'est sûr que c'est ainsi que Hachem m'a ordonné, et ainsi ont été faits le Mishkan d'abord et ensuite les ustensiles ».

Les commentateurs disent :

1. Comment est-ce possible que Moshé n'a pas ramené les paroles d'Hachem comme il les avait entendues ?
2. Il est évidemment impossible de dire que Moshé Rabéno aurait oublié ou se serait trompé ('has véchalom) sur la compréhension des paroles de Hachem.
3. Est-ce que Moshé n'avait pas pensé à la logique que Betsalel dira ?
4. Lorsque Moshé répond à Betsalel, pourquoi Rachi dit deux fois "il lui a dit" ? (Touré Zahav).
5. L'expression "oui c'est sûr..." est un peu étonnante (voir Or Ha'haïm , paracha Terouma).

On peut répondre de la manière suivante:

En réalité, dans la paracha Térouma, Hachem a d'abord parlé de la construction des kélím (ustensiles) et ensuite du Mishkan. En revanche, dans la paracha Ki Tissa, Hachem a d'abord parlé de la construction du Mishkan et ensuite des kélím.

Évidemment que Moshé a bien compris que le désir de Hachem est d'abord de construire le Mishkan et ensuite les kélím (comme la logique que Betsalel dira). Mais Moshé se posa une question : puisque le désir de Hachem est que l'on construise d'abord le Mishkan et ensuite les kélím, pourquoi Hachem a-t-il dit dans la paracha Térouma la construction des ustensiles en premier ?

Donc Moshé en déduit que Hachem lui envoie un message implicite : de dire à Betsalel de d'abord construire les kélím et

ensuite le Mishkan, et pour qu'il n'y ait pas 'has véchalom de "mensonge", Hachem dit effectivement dans la paracha Terouma les kélím d'abord et ensuite le Mishkan.

Donc évidemment que Moshé n'a pas fait d'erreur et n'a pas oublié ce que Hachem venait de lui dire mais il inversa volontairement. Ceci est confirmé par la Guemara : « Hachem dit à Moshé de construire d'abord le Mishkan et ensuite les ustensiles. Moshé alla et inversa et dit à Betsalel de construire d'abord les ustensiles et ensuite le Mishkan... ». Il en ressort que Moshé inversa volontairement.

On peut dire que la raison est la suivante:

Puisque Betsalel a été choisi comme celui qui va s'occuper de la construction du Mishkan, il fallait qu'il soit accepté par tous. Pour cela, il faut dévoiler à tout le monde sa grandeur et il n'y a pas de meilleur moyen que de reprendre Moshé Rabéno. Ainsi, Moshé Rabéno, dans son immense modestie, simule une erreur puis se fait reprendre par Betsalel et Moshé lui donne raison. La grandeur de Betsalel éclate ainsi au grand jour et tout le monde accepte avec joie, sans jalousie, que ce soit Betsalel qui soit choisi pour diriger la construction du Mishkan.

Ainsi, on comprend pourquoi Rachi écrit deux fois "il lui a dit" : c'est pour bien séparer les deux paroles de Moshé Rabéno. En effet, avec les premières paroles, Moshé est toujours en train "de jouer le jeu" car après que Betsalel lui ait fait remarquer que la logique voudrait que l'on commence par le Mishkan, Moshé fait semblant et répond "Ainsi j'ai entendu de Hakadoch Baroukh Hou (de faire d'abord les kélím, paracha Térouma)". Et ensuite, avec les deuxièmes paroles, Moshé Rabéno fait semblant de réaliser qu'il s'est trompé et que Betsalel a raison et il lui dit : "mais oui c'est sûr que c'est ainsi ce que Hachem désire", c'est pour cela qu'il dit : "mais oui c'est sûr..." qui est l'expression que les gens disent lorsqu'ils s'aperçoivent de leur erreur. Rachi écrit donc deux fois "il lui a dit" pour bien marquer le changement d'expression entre les deux paroles de Moshé Rabéno.

Pour conclure, nous voyons comment Moshé Rabéno, dans son immense modestie, n'a pas hésité à se "ridiculiser" pour augmenter le prestige de son prochain. Quelle belle leçon !

Mordekhaï Zerbib